

TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

Compte tenu de la pénurie prévisible de bois à laquelle feront face certaines usines de transformation, quelques mesures palliatives visant à contrer ce problème majeur ont été suggérées par différents témoins. Ainsi, rendre les territoires nordiques accessibles aux exploitants forestiers par la construction de routes appropriées, favoriser l'utilisation de feuillus intolérants (tels que le peuplier et le bouleau) et des copeaux provenant des activités des scieries dans la fabrication des pâtes et du papier, ainsi que récupérer une plus grande proportion des résidus de coupe: voilà, pour Marcel Lortie, autant de moyens qui permettront en partie d'obvier aux difficultés futures d'approvisionnement.(1)

La question de la récupération des résidus de coupe a d'ailleurs été longuement commentée par les représentants de la Société d'expansion économique de Portneuf (SEEP). En effet, selon certaines données fournies au Comité, environ 45 % du bois dur et 30 % du bois mou serait abandonné sous forme de résidus sur les sites de coupe. Il semble que la récupération de ces résidus sera rendue intéressante dans la mesure où l'on pourra aisément dissocier l'écorce de la fibre ligneuse. Cela est essentiellement dû au fait que les usines de pâtes et papiers n'utilisent pas le bois muni d'écorce. Consciente de l'existence de certaines recherches ayant trait à ce problème technique, la SEEP n'en recommande pas moins d'intensifier les efforts à cet égard. Par ailleurs, la SEEP a aussi exprimé des craintes au sujet des territoires infestés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le bois sévèrement touché et non récupéré sera inutilisable d'ici quelques années. Aussi, avant d'entreprendre le reboisement des étendues décimées, il faudra absolument trouver un moyen efficace d'éliminer les arbres morts et desséchés.(2)

(1) Marcel Lortie, fascicule n° 49, le 23 octobre 1985, p. 61.

(2) Fernand Lirette, Société d'expansion économique de Portneuf, fascicule n° 49, le 23 octobre 1985, p. 50-53.